



Communiqué de presse

La Suisse s'engage contre les bombardements urbains

Genève, le 10 novembre 2022. Le 18 novembre prochain a lieu la Conférence de Dublin, conférence où les Etats adopteront un accord international qui améliorera considérablement la protection des civils contre les bombardements urbains. Handicap International (HI) félicite la Suisse qui sera présente à ce rendez-vous et approuvera cet accord.

« Nous avons parcouru un long chemin en trois ans de négociations diplomatique, allant de l'ignorance des États et du déni des conséquences humanitaires des armes explosives à la pleine reconnaissance, avec l'accord international, des dommages que causent ces armes aux civils. Cet accord est le début d'un processus pour améliorer de manière tangible la protection des civils contre les armes explosives dans les villes et les villages » déclare Daniel Suda-Lang, directeur de HI Suisse.

Cette victoire est rendue possible par la mobilisation massive du public et la pression exercée sur les gouvernements de différents pays. La pétition internationale lancée par HI en 2017 a recueilli plus de 500'000 signatures. Le processus diplomatique a été fortement soutenu par une mobilisation parlementaire sans précédent en Suisse et en Europe. En automne 2021, 40 parlementaires du Centre, du PLR, du PS, de l'UDC, des Vert-e-s et des Vert'libéraux, portés par le Conseiller national des Verte-s Nicolas Walder, ont lancé un appel au gouvernement pour qu'il s'engage dans le processus diplomatique.

« Tous les partis se mobilisent. Preuve que la Suisse dépositaire des Conventions de Genève peut jouer un rôle clé dans cet accord visant à protéger les civils dans les zones de guerre et à fournir une assistance aux victimes » se réjouit Nicolas Walder.

Daniel Suda-Lang, directeur de HI Suisse et Nicolas Walder, Conseiller national des Vert-e-s sont à disposition pour des interviews.

L'accord international en question : l'accord international contre les bombardements urbains

Cet accord est le premier accord international à réglementer l'utilisation des armes explosives dans les zones peuplées. En l'adoptant, les Etats reconnaissent que cette pratique constitue une menace inacceptable pour les civils dont les conséquences humanitaires sont dévastatrices.

Concrètement, les Etats s'engagent à :

- Limiter drastiquement l'utilisation des armes explosives en zones peuplées ;
- Partager leurs pratiques militaires pour améliorer la protection des civils dans les zones de conflit ;

- Aider les victimes et les communautés affectées et faciliter l'accès humanitaire aux populations civiles dans le besoin.

25 États ont déjà envoyé une confirmation officielle de leur approbation de l'accord international. En parallèle, des dizaines d'États dont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Corée du Sud, le Costa Rica, les États-Unis, la France, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Suède, la Suisse et l'Uruguay, ont exprimé leur intention de l'approuver.

À l'issue de la Conférence de Dublin, HI et ses partenaires poursuivront le dialogue avec les autres États pour les inciter à approuver l'accord. Les mesures et les politiques mises en œuvre et les engagements humanitaires des États signataires seront également observées de près, grâce notamment à l'[Explosive Weapons Monitor](#).

Une victoire pour la société civile

La Conférence de Dublin est un moment historique pour la société civile. Il y a 25 ans, avec l'adoption du Traité d'Ottawa (1997), HI et la Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel (ICBL) ont réussi à faire interdire les mines. Il y a 14 ans, avec l'adoption du Traité d'Oslo (2008), l'organisation, au sein de la Coalition contre les armes à sous-munitions (CMC), a obtenu l'interdiction des armes à sous-munitions.

Après trois ans de négociations, HI et le Réseau international sur les armes explosives (INEW) écrivent une nouvelle fois l'histoire avec cet accord qui apportera des améliorations significatives pour la protection des civils dans les conflits armés.

L'utilisation massive des armes explosives : un schéma de souffrances inacceptable

Les conflits armés se déroulent de plus en plus souvent dans des zones peuplées, principalement des villes. L'impact de l'utilisation des armes explosives est dévastateur pour les civils. Selon les données d'Action on Armed Violence (AOAV) et des Nations unies, plus de 290'000 civils ont été tués ou blessés par des armes explosives entre 2011 et 2022. Lorsque ses armes sont utilisées dans des zones peuplées, 90% des victimes sont des civils.

Leur utilisation engendre systématiquement un ensemble de dommages : elles tuent et blessent, détruisent les infrastructures vitales telles que les logements, les hôpitaux et les écoles, l'approvisionnement en électricité et en eau et les systèmes d'assainissement, perturbant la fourniture de services essentiels à la population. Elles obligent des millions de familles à fuir leur foyer et laissent derrière elles une contamination par des munitions non explosées, dangereuses pendant des décennies.

Daniel Suda-Lang, directeur de HI Suisse et Nicolas Walder, Conseiller national des Vert-e-s sont à disposition pour des interviews.

A propos de HI

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence.

A Genève, [Broken Chair](#) symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.